ANNONCE DE COURSE * DÉPARTEMENTALE

Moyenne Distance des balises de couleur

Samedi 7 novembre 2026

Verzy (51) Parking des Pins

INFORMATION GÉNÉRALES

Organisation : ASO Sillery 5116GE
Directeur de course : Virginie BLUM
Délégué-arbitre : Franz MAREIGNER
Traceur : Virginie BLUM. **Contrôleur des circuits :** Olivier GUENIN
GEC : Béatrice OLIVIER et Nathalie BOUCHÉ

COURSE COMPTANT POUR LE CLASSEMENT NATIONAL

OUI

CARTE

Nom et relevés : Verzy domaniale (2022-2023) et Le Chalet (2024) - Format ISOM
Cartographe : CAP Orientation

Échelle : 1/10 000e et 1/7500 (vert, bleu et circuit violetTC 60+)
Équidistance : 5 m
Type de terrain : Bon réseau de fossés et de chemins. Pas ou peu de dénivelé.

ACCÈS

Fléchage : sur D34. parking : 49.135385, 4.151151
Distance parking - accueil : 50m
Distance accueil-départ : 500m
Distance arrivée-accueil : 300m

HORAIRES

Accueil : à partir de 13 h 30
Départ : 14 h à 15 h (choix des horaires sur place)
Remise des récompenses : non
Fermeture des circuits : 16 h

CIRCUITS

Chronométrés (dist en km effort) : violet long 5-6km, violet court 3-4km, violet 60+ 2,5-3km, orange 4km, jaune 3km, bleu 2km, vert 2km.
Loisir non chronométrés : loisir long 4km, loisir junior 2,5km (idéal avec jeunes enfants)

IMPORTANT

Avant la course, pensez à vérifier sur le site asosillery.fr les dernières informations

RÉSULTATS

www.asosillery.fr ou https://helga-o.com/webres

TARIFS

Licenciés 2026 (FFCO, Belges) : 10€ (+18 ans), 8€ (-18 ans). Gratuit pour les jeunes en balises de couleur.
Non-licenciés : 12€ sur circuits Orange et violet, et 10€ sur vert, bleu et jaune.
Familles : 15 € (circuits loisir) sans chrono ensemble sur le même circuit avec 2 cartes et 1 pointeur
Location de puce et de boussole : gratuit / caution (pièce identité)

INSCRIPTIONS

Avant le 1/11/2026 à 23h59 sur site FFCO pour tous sauf par mel pour les circuits loisir. Ensuite ou sur place dans la limite des cartes disponibles. Merci d'anticiper votre inscription.
/!\ Pour être chronométré il faut être **licencié FFCO 2026 ou pour les non-licenciés majeurs, être en possession d'une attestation** indiquant avoir pris connaissance du questionnaire de santé fédéral et des 10 règles d'or édictées par le club des cardiologues du sport. **Pour les licenciés mineurs,** être en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition datant de moins de 6 mois (photocopie acceptée) ou une **attestation par les personnes exerçant l'autorité parentale** sur le mineur que chacune des rubriques du questionnaire de santé a donné lieu à une réponse négative. Pour les **circuits loisir-santé, pas de document à fournir** (sans classement).

CONTACT

aso-sillery@outlook.fr Tel : 06 20 24 56 06 - http://asosillery.fr